

NORME FRANÇAISE

ESSAIS DES EAUX  
DOSAGE DES IONS CHLORENF  
T 90-014

Février 1952

## OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet la description d'une méthode de dosage des ions chlore présents dans les eaux.

## PRINCIPE

Dosage du chlore combiné à l'état de chlorure par le nitrate d'argent, en présence de chromate de potassium comme indicateur.

## RÉACTIFS

- 1 — Carbonate neutre de calcium en poudre.
- 2 — Acide nitrique  $d = 1,33$  dilué au 1/10.
- 3 — Chromate neutre de potassium : solution à 50 g au litre.
- 4 — Permanganate de Potassium : solution environ décimormale.
- 5 — Eau oxygénée à 3%.
- 6 — Nitrate d'argent : solution N/35,46.

Solution obtenue par dissolution de 4,791 g de nitrate d'argent cristallisé dans un litre d'eau.

1 ml de solution (1) correspond à 1 mg de chlore.

- 7 — Phénolphtaléine : solution à 10 g au litre dans l'alcool éthylique à 96°.

## MODE OPÉRATOIRE

## Préparation de la prise d'essai.

Le volume de la prise d'essai est fixé à **100 ml** et la teneur en chlore doit être comprise entre 0,5 et 15 mg (soit 5 à 150 mg au litre).

Si la teneur de l'eau à analyser est inférieure à 5 mg de chlore au litre, l'échantillon est concentré de façon à amener sa teneur entre 5 et 150 mg au litre.

Si cette teneur est supérieure à 150 mg de chlore au litre, l'échantillon est dilué par addition d'eau distillée de façon à ramener sa teneur entre les limites précédemment indiquées.

Homologuée  
le 29 février 1952  
J. O. du 22-3-52